

# Ensemble avec APH



## Une liste commune pour l'avenir des praticiens et de l'hôpital public !

**APH** (Action Praticien Hôpital) est une intersyndicale qui en regroupe deux : **Avenir Hospitalier** et la **Confédération des Praticiens des Hôpitaux** (CPH).

Pour ces élections nous nous sommes rapprochés de deux autres syndicats, l'AMUF et le Syncass-CFDT.

Nous sommes donc l'union de **16 syndicats professionnels**, médicaux, odontologistes et pharmaceutiques, généralistes ou de spécialités qui œuvrent au quotidien pour défendre l'intérêt collectif. En voici la liste :

- Association des Médecins Urgentistes de France (AMUF)
- Fédération Nationale des Hôpitaux (FNAP)
- Les Biologistes Médicaux
- Syndicat National des Biologistes Hospitaliers (SNBH)
- Syndicat National des Gynécologues et Obstétriciens de France (SYNGOF)
- Syndicat National de Gérontologie Clinique (SNGC)
- Syndicat National des Pédiatres en Établissement Hospitalier (SNPEH)
- Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes-Réanimateurs (SNPHARE)
- Syndicat National des Praticiens à Diplôme Hors Union Européenne (SNPADHUE)
- Syndicat National des Pharmaciens Gérants Hospitaliers (SNPGH)
- Syndicats des Martiniquais Hospitaliers (SMH)
- Syndicat des Praticiens des Hôpitaux Publics (SPHP)
- Syndicat des Psychiatres Hospitaliers (SPH)
- SAMU - Urgences de France (SUDF)
- Syncass-CFDT
- Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)

Nous siégeons au CSPM depuis sa création en 2019 et **nous y sommes majoritaires en nombre de sièges dans les collèges n°2 et n°3 des praticiens hospitaliers titulaires et contractuels**. Nos représentants qui siègent actuellement et nos candidats sont largement aguerris à la lecture et l'analyse des textes réglementaires. Ils ont à cœur de défendre l'intérêt collectif et ont une vision globale de l'exercice médical hospitalier. Ils sont tous en exercice et travaillent au quotidien, à vos côtés, dans les hôpitaux publics français.

Les thématiques prioritaires que nous portons pour restaurer l'attractivité de nos métiers sont nombreuses et connues, nous communiquons depuis longtemps sur ces sujets : La perte des **quatre ans**, la **permanence des soins**, le **temps de travail**, la **gouvernance** hospitalière, les **retraites**, l'**IRCANTEC**, etc...

**Nous n'avons pas signé l'accord scélérat du Ségur de la Santé** qui a créé 3 échelons supplémentaires en fin de grille salariale et qui seront inatteignables pour beaucoup d'entre-nous.

**Nous n'étions pas favorables à la suppression des 3 premiers échelons** sans reclassement de l'ensemble du corps des praticiens, nous avons même tenté un **recours en Conseil d'État** contre ce texte validé par nos tutelles en pleine pandémie de COVID, nous avons malheureusement perdu.

Nous ne baissons pas les bras et avons de **nombreuses propositions** sur tous ces sujets dans notre besace. Les « **3 grilles** » par exemple qui permettraient de contourner l'affront du Ségur, de valoriser l'engagement et l'investissement des praticiens dans le service public hospitalier. Nous ne lâcherons rien sur la **permanence des soins** et sur sa nécessaire revalorisation à hauteur de la pénibilité qu'elle engendre, idem sur la **définition du temps de travail** dont le flou est préjudiciable à de nombreuses spécialités ainsi qu'au recrutement des nouvelles générations plus attentives, à juste titre, à leurs équilibres de vie.

Nous sommes les seuls à porter ces thématiques depuis plus de vingt ans et à proposer des **solutions innovantes et progressistes**. Notre cap est clair depuis longtemps, nous le suivons et personne ne nous fera naviguer au gré du vent ou des courants.

Pour offrir un avenir à nos métiers et exercices, **Ensemble avec APH** vous invite à voter pour ses candidats !

